

PMF (em)portables

Festival de la photographie

Règlement du concours :

Article 1 - Le lycée PMF organise, en collaboration avec le **32Bis**. centre d'arts contemporains et l'artiste photographe tunisien Mourad Dridi, la 1ère édition du festival de la photographie **PMF (em)portables**.

https://www.facebook.com/MouradDridiPhotography/?locale=fr_FR

Article 2 – Thème : Le Festival **PMF (em)portables** est réservé aux photographies prises avec le matériel suivant :

-Téléphone portable

-Tablettes

Les photos doivent mettre en valeur/représenter l'établissement sous tous ses angles, dans toutes ses dimensions, à travers un point de vue original : lieux, espaces, architecture, matières, objets, scènes... sous toutes leurs formes. PMF devient décor documentaire du sujet/récit photographique.

La photo est prise en noir et blanc, sans retouches.

Une citation vient compléter et légèder la photo.

La représentation d'élèves ou d'individus n'est autorisée sur les photographies que sous couvert d'une autorisation du droit à l'image signée par les parents.

Les photographies ne respectant pas les contraintes techniques sus mentionnées ne seront pas acceptées.

Une réunion d'informations sur le concours et de présentation du travail de l'artiste photographe aura lieu le jeudi 1er février 2024 à 12h en F02.

Article 3 – Participants : La participation est ouverte à tous (adultes ; élèves CM2/Terminale) et est gratuite.

Article 4 – Inscription : L'inscription au festival de la photographie se fait le jour du lancement du concours (01.02.2024)

Les photographies doivent être envoyées au format jpeg sur le lien digipad suivant :
<https://digipad.app/p/630918/91b7f05be1d8d>

L'envoi doit contenir : nom, prénom, (classe), date de la photo et la citation choisie dans le corpus proposé dans le digipad. (+ le cas échéant l'autorisation du droit à l'image signée par les parents).

Le Festival est ouvert dès son lancement officiel, le 1er février 2024.

La date limite de réception des photos est le lundi 25 mars 2024.

Article 5 – Jury : Le jury (adultes + élèves) procèdera à la délibération le vendredi 29 mars 2024.

Article 6 - Diffusion : Publication de toutes les photos sélectionnées sur le compte **Instagram pmf_eac**

Article 7 - Prix :

1er Prix = Un bon d'achat de 150 dinars (Fnac Tunis)

2eme Prix = Un bon d'achat de 100 dinars (Fnac Tunis)

3ème Prix = 4 places de cinéma Pathé-Tunis City

Le 32Bis., partenaire du concours, offre le tirage numérique et l'exposition des 3 photos gagnantes.